

31e Conférence annuelle de la Société canadienne de bioéthique

3–5 juin, 2020 / Chelsea Hotel • Toronto, ON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE 2020

Pour s'inscrire maintenant, cliquer [ici](#).

FRAIS D'INSCRIPTION STANDARDS

Tarifs accordés aux membres de la Société canadienne de bioéthique (SCB) : pour profiter des tarifs préférentiels accordés aux membres de la SCB, le participant doit être membre de la SCB (membre inscrit et cotisations versées) au moment de l'inscription.

Tarifs pour non-membres de la SCB : les personnes qui ne sont pas des membres de la SCB sont invitées à s'inscrire au tarif de non-membre. Pour les participants qui ne sont pas des membres de la SCB et qui souhaitent s'inscrire, cliquer [ici](#).

FRAIS D'INSCRIPTION POUR ÉTUDIANTS

Tarifs accordés aux membres étudiants de la SCB : pour profiter des tarifs accordés aux membres étudiants de la SCB, le participant doit être un membre étudiant de la SCB (membre inscrit et cotisations versées) au moment de l'inscription. Pour se qualifier à titre de membre étudiant de la SCB, le participant doit :

- 1) Être étudiant à plein temps, poursuivant des études en vue de l'obtention d'un diplôme de premier ou deuxième cycle ; ou
- 2) Être un individu dont la profession inscrite est étudiant poursuivant des études en vue de l'obtention d'un diplôme de premier ou deuxième cycle.¹

Tarifs pour étudiants non-membres de la SCB : les étudiants qui ne sont pas des membres de la SCB sont invités à s'inscrire au tarif d'étudiant non-membre. Pour se qualifier à titre de non-membre, le participant doit :

- 1) Être étudiant à temps plein, poursuivant des études en vue de l'obtention d'un diplôme de premier ou deuxième cycle ;
- 2) Être un individu dont la profession inscrite est étudiant poursuivant des études en vue de l'obtention d'un diplôme de premier ou deuxième cycle ;¹
- 3) Être un boursier en études supérieures ; ou
- 4) Être étudiant d'une école secondaire.

Pour les participants qui ne sont pas des membres de la SCB et qui souhaitent s'inscrire, cliquer [ici](#).

Une preuve de statut d'étudiant est requise. Cette preuve peut provenir d'un document téléchargé depuis les établissements d'enseignement qui est apte à confirmer le statut d'étudiant de l'individu ou en fournissant le nom et les coordonnées d'information d'un individu de l'établissement d'enseignement qui peut confirmer le statut d'étudiant de l'individu.

| Inscription | Pré-inscription (jusqu'au 15 avril, 2020) | Générale (après le 15 avril, 2020) |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|
| Frais d'inscription généraux | | |
| Membres de la SCB | 650,00 \$ | 775,00 \$ |
| Non-membres | 750,00 \$ | 875,00 \$ |
| Frais d'inscription pour étudiants | | |
| Membres étudiants de la SCB | 225,00 \$ | 250,00 \$ |
| Étudiants non-membres | 250,00 \$ | 275,00 \$ |
| Frais de pré-inscription | | |
| Généraux | -- | 150,00 \$ |
| Étudiants | -- | 50,00 \$ |

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Reba Sigler à reba@f2fe.com

¹ Cette catégorie vise à intégrer la pleine participation des personnes handicapées qui les empêchent de poursuivre des études à plein temps.